



# Programme de formation complémentaire

## Habilitation électrique

### BS – BE Manœuvre

#### Formation complémentaire

Passerelle B0-H0-H0V → BS-BE Manœuvre

#### Objectif général

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser en sécurité des **interventions élémentaires (BS)** et des **opérations de manœuvre (BE Manœuvre)** conformément à la **NF C 18-510/A2**, en s'appuyant sur les connaissances déjà acquises lors de sa formation B0-H0-H0V.

#### Objectifs opérationnels

Le stagiaire sera capable de :

- Identifier les opérations autorisées dans le cadre des habilitations **BS** et **BE Manœuvre**.
- Respecter les limites de son habilitation et les responsabilités associées.
- Préparer une intervention élémentaire en appliquant les mesures de prévention adaptées.
- Réaliser une mise hors tension, une vérification d'absence de tension et une remise en service dans le cadre d'une intervention BS.
- Effectuer une manœuvre d'exploitation en toute sécurité.
- Utiliser correctement les EPI, EPC et le matériel de sécurité.
- Appliquer la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.

## Public concerné

Personnel ayant déjà suivi une formation **B0-H0-H0V** et amené à réaliser des interventions élémentaires ou des opérations de manœuvre sur des installations électriques basse tension.

## Prérequis

- Savoir lire et comprendre le français.
- Être titulaire ou avoir suivi une formation **B0-H0-H0V**.
- Les connaissances de base relatives au risque électrique sont considérées comme acquises.

## Durée

1 jour – 7 heures

## Programme

- Rappel des notions essentielles acquises en B0-H0-H0V
- Différences entre les habilitations B0, BS et BE Manœuvre
- Cadre réglementaire et responsabilités selon la NF C 18-510/A2
- Analyse des risques liés aux interventions élémentaires et aux manœuvres
- Habilitation BS : domaine d'application, limites et opérations autorisées
- Habilitation BE Manœuvre : rôle, opérations autorisées et limites
- Préparation d'une intervention et analyse préalable des risques
- Mise hors tension, vérification d'absence de tension et remise en service
- Réalisation des manœuvres d'exploitation
- Utilisation des EPI, EPC, VAT et matériel de sécurité
- Conduite à tenir en cas d'anomalie, d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Exercices pratiques d'intervention BS et de manœuvres BE

## Méthodes pédagogiques

Apports théoriques ciblés, rappels des connaissances acquises, démonstrations, études de cas, mises en situation pratiques sur armoire pédagogique et échanges interactifs.

## Modalités d'évaluation

- ✓ Évaluation des connaissances par **QCM** (minimum 15 questions, seuil de réussite 70 %).
- ✓ Évaluation pratique lors des mises en situation permettant de vérifier la réalisation d'une intervention **BS** et d'une **manœuvre BE** dans le respect des règles de sécurité.
- ✓ Les évaluations sont alignées sur les objectifs opérationnels et la **NF C 18-510/A2**.

## Validation

Attestation de fin de formation remise au stagiaire.

Avis d'habilitation **BS et/ou BE Manœuvre** transmis à l'employeur (document prêt à signer par l'employeur).

## Recyclage

Recommandé tous les **3 ans** ou en cas de changement de poste, d'évolution des opérations confiées, d'interruption prolongée d'activité ou à la suite d'un accident d'origine électrique.

## Références réglementaires

**NF C 18-510/A2 – INRS ED 6127 – Code du travail (articles R.4544-9 à R.4544-11).**

## Délais d'accès

Le délai moyen d'accès à la formation est de **15 jours ouvrés** après validation du devis, signature de la convention ou du contrat de formation et réception des éléments administratifs nécessaires.

Ce délai peut être ajusté en fonction des contraintes spécifiques du client, des disponibilités du formateur ou d'une situation d'urgence.

## Accessibilité

Référent handicap : Olivier Ferrand.

Des aménagements peuvent être étudiés selon les besoins spécifiques du participant.

N'hésitez pas à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'adaptation de la formation.

## Conditions financières et modalités

### Formation inter-entreprise

**Tarif à partir de 220 € HT** – devis personnalisé selon la formation et les modalités de prise en charge.

La session est confirmée à partir de **3 participants** inscrits.

En cas d'effectif insuffisant, la session peut être reportée.

## Formation intra-entreprise

**Tarif** communiqué sur devis personnalisé pour un groupe de **1 à 10 participants**.

Le tarif varie selon les contraintes logistiques et les adaptations demandées.

Le devis ou la convention précise le montant définitif.

Les tarifs sont exprimés en euros. **TVA non applicable – article 293 B du CGI.**